**Termes de Reference**

**Pour le Recrutement consultant pour la réalisation**

**De formations en alternance sur des alternatives socio-économiques pour des personne en situation d’handicap**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet  | P6049 : « Renforcement de la participation politique, sociale et Économique des personnes handicapées dans l’exercice de leurs droits en Haïti ». |
| Zones de mise en œuvre pour la consultation | Nord, Ouest et Sud  |
| Durée de la consultation  | 4 Mois  |
| Coordinations Techniques dans le cadre de la consultation  | ASB, ISMA, OCONFOR |
| Suivis administratifs  | ISMA |

**Mise en contexte**

Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) est une organisation humanitaire allemande qui a commencé ses opérations en Haïti après le tremblement de terre de 2010. Elle a apporté son soutien à la population affectée en mettant sur pied un programme d'urgence, incluant la reconstruction et la réhabilitation des maisons détruites à Petit-Goâve et Grand-Goâve. L'aide humanitaire également été fournie après l'ouragan Matthew (2016), la pandémie de grippe aviaire (2020) et le récent tremblement de terre dans le département du Sud (2021), avec un accent particulier sur l'accès à l'eau potable grâce à des systèmes de filtres à eau.

En novembre 2021, ASB a signé un accord de partenariat avec l’Initiative pour la Santé Mentale en Haïti (ISMA), une association à but non lucratif, travaillant dans le domaine de la santé mentale en Haïti, et l’Organisme de Consultation, de Formation et de Recherche sur l’accessibilité universelle (OCONFOR), une autre association a but non lucratif travaillant dans le domaine du handicap et de l’inclusion avec une vision de fournir une expertise technique pour aider à construire un monde plus inclusif et accessible. Cet accord de partenariat a été signe dans le but de mettre en œuvre le projet de « Renforcement de la participation politique, sociale et économique des personnes handicapées dans l’exercice de leurs droits en Haïti » dans les 4 départements de l’ouest, du Centre, du Nord et du Sud. Le projet vise à donner une voix aux personnes handicapées et à leurs organisations et à renforcer leur participation à des programmes et projets et dans l’exercice de leurs droits.

Le projet vise le renforcement des capacités des acteurs impliqués et la mise en réseau pour positionner le choix de leurs représentants en tant qu’agents du changement dans les espaces de réflexion, de délibération et d’action de la société civile et des politiques publiques qui permettront à leur tour d’accompagner d’autres OPH et de faire avancer les processus d’inclusion dans le pays pour promouvoir la dignité, le respect et la qualité des soins. Le projet vise entre autres à intégrer les intérêts et les demandes des personnes handicapées dans les processus, stratégies et politiques nationaux et locaux de gestion et de développement des risques de catastrophe avec la participation des parties prenantes du projet, à réduire la stigmatisation, à promouvoir des initiatives socio-économiques avec des approches innovantes et inclusives, et à accroître la résilience locale et l’inclusion des personnes handicapées, à changer la perception des personnes handicapées et à briser les stéréotypes et les mythes sur le handicap, et à faire appliquer les lois existantes et garantir les droits des personnes handicapées par les institutions publiques.

**Objectifs du projet**

L’objectif global du projet est de contribuer à promotion et la réalisation de tous les droits de l’homme et libertés fondamentales des personnes handicapées en réduisant les inégalités et la discrimination et en élargissant la participation politique, sociale et économique en Haïti. Les objectifs spécifiques qui y découlent sont de :

* Sensibiliser les acteurs publics et de larges segments de la société haïtienne sur les stéréotypes et mythes liés au handicap, aux inégalités existantes et aux principes inscrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, par le biais de campagnes d’information et de sensibilisation.
* Représenter les personnes handicapées dans leur diversité par les DPO Organisations (OPH) dans les plateformes, réseaux et tables rondes sectorielles du secteur public et de la société civile afin de garantir leur inclusion dans les plans, programmes et projets de politique de développement dans le cadre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et les objectifs de développement durable (2015-2030).
* Entreprendre (élaborer, tester et diffuser) des initiatives économiques modèles par les personnes handicapées et leurs organisations des initiatives socio-économiques modèles adaptées aux différentes situations de handicap, dans le but de les reproduire et de les transposer à plus grande échelle grâce à de nouveaux partenariats avec un soutien financier.

Renforcer les capacités techniques et institutionnelles (administratives et communicationnelles) des organisations partenaires et leurs associations membres en vue d’améliorer leur coordination interne dans l’élaboration de stratégies et de méthodes inclusives et adaptées.

**Groupes cibles du projet**

Les groupes cibles du projet sont constitués des cibles directs et indirects. Le groupe cible direct comprend environ 2560 personnes (38% de femmes) dont des membres d’organisations partenaires dans les 4 départements de l’Ouest, du Sud, du Nord et du Centre.

Les cibles indirectes se composent principalement des membres des 107 OPH dont environ 12000 personnes handicapées organisées et leurs familles qui bénéficieront indirectement du projet grâce à la diffusion d’informations, de documents et de produits, ainsi qu’au réseautage et au plaidoyer conjoint pour l’inclusion des personnes handicapées par le biais de la plateforme nationale. En termes d’effets structurels positifs dans le domaine de l’inclusion, 1200 000 personnes handicapées sont visées en Haïti et 3 000 000 de personnes seront touchées dans le cadre de la campagne d’information et de sensibilisation sur la visibilité du handicap menée au niveau de différents médias.

**Sous-objectif du projet en lien avec la consultation**

Les personnes en situation de handicap et leurs organisations développent, testent et diffusent des initiatives socio-économiques exemplaires, adaptées aux différentes situations de handicap, dans le but de les reproduire et de les développer à travers de nouveaux partenariats avec un soutien financier.

**Description de l’unité de mesure en lien avec la consultation**

Ce programme de Formation aux Alternatives Socio-Économiques (U3M1) a pour objectif de **créer des opportunités durables d'emploi et de revenu pour les personnes bénéficiant du projet**. Il est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées en **proposant des alternatives économiques adaptées à leurs capacités et compétences.**

Pour garantir le succès du programme, des services de conseil externe doivent être mis en place pour aider à **définir les critères de sélection** et à accompagner la mise en œuvre des mesures tout au long du processus (un consultant sera donc recruté sur une période de 4 mois). Trois ateliers doivent être organisés dans différents départements, réunissant des entrepreneurs locaux, des membres de la l'ISMA et OCONFOR, ainsi que des consultants externes (3 formateurs et un consultant principal). **L'objectif de ces ateliers est d'adapter les solutions économiques aux profils des personnes handicapées**, en prenant en compte leur type de handicap, leur niveau de formation et leurs expériences professionnelles antérieures.

Vingt participants de chaque département seront ensuite sélectionnés pour suivre une formation sur des alternatives socio-économiques innovantes. Des formateurs (3) externes seront engagés pour une période de deux (2) mois et sont rémunérés pour leur expertise dans la préparation et la mise en œuvre de la formation. Un formateur par zone d’implémentation.

Cette formation est structurée de manière à combiner théorie et pratique, d'où son caractère "duale". **Les participants apprennent les bases de la gestion d'entreprise et élaborent des plans d'affaires dans la partie théorique**, **tandis que la partie pratique leur offre une formation spécifique aux processus de production correspondant à l'alternative économique choisie**. Ces alternatives peuvent inclure des investissements dans des équipements coûteux tels que des groupes électrogènes ou des congélateurs, en fonction des activités économiques sélectionnées.

Enfin, les participants acquièrent des **compétences en étude de marché**, **en évaluation des coûts et en planification financière, et sont guidés dans la préparation de dossiers de présentation destinés à des institutions financières potentielles**. L'objectif est de les aider à obtenir le soutien financier nécessaire pour concrétiser leurs projets d'alternatives socio-économiques.

**Objectifs de la consultation**

**Objectif global**

Garantir le succès du programme de formation aux Alternatives Socio-Économiques (U3M1) en fournissant du support technique dans le processus de l'identification, le développement et la mise en œuvre d'initiatives socio-économiques adaptées aux personnes handicapées dans les départements cibles, tout en garantissant un processus inclusif et transparent qui favorise l'autonomisation socio-économique des bénéficiaires.

**Objectifs spécifiques**

1. Participer dans l’identification des alternatives socio-économiques :

Grâce à une étude de marché dans les 3 départements, le consultant présentera une analyse approfondie des besoins des personnes en situation de handicap dans les OPH identifiées dans le cadre du projet afin identifier des alternatives socio-économiques adaptées (3, une alternative par département).

1. Processus de développement des plans d'affaires :

Supporter l’élaborer des plans d'affaires types (3) pour chaque alternative socio-économique identifiée, en tenant compte des capacités et compétences des personnes handicapées et des ressources disponibles.

1. Sélection et formation des formateurs :
* Participer dans le processus de recrutement trois formateurs externes spécialisés dans les domaines correspondant aux alternatives choisies.
* Concevoir le matériel didactique pour la partie théorique de la formation et identifier les mesures d'accompagnement pratiques nécessaires.
1. Processus de sélection des participants et mettre en œuvre de la formation :
* Participer dans la définition des critères de sélection pour les participants au programme, en collaboration avec les parties prenantes concernées.
* Superviser la mise en œuvre des formations théoriques et pratiques pour les participants sélectionnés.
1. Préparation des dossiers de financement :
* Monter des dossiers complets pour chaque alternative socio-économique afin de les présenter à des institutions de financement potentielles.
1. Produire des rapports techniques mensuels pour rendre compte des activités réalisées et des résultats obtenus.

**Portée de la consultation**

1. **Recrutement des formateurs spécialisés :**
* Participer dans le processus d’identifier de trois formateurs spécialisés dans les domaines correspondant aux alternatives socio-économiques choisies. A priori le domaine de compétence de ces formateurs doit pouvoir englober les aspects suivants : Agriculture durable et agroécologie, Artisanat et métiers d'art, Transformation alimentaire (transformation de produits agricoles), Élevage / aquaculture, Entrepreneuriat social et services communautaires, Technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces domaines de compétences sont à prioriser.
* S'assurer que chaque formateur possède une expertise pertinente et une expérience pratique dans le domaine spécifique de l'alternative socio-économique.
* Collaborer avec les formateurs pour réaliser des travaux préliminaires, notamment l'élaboration de l'étude de marché et des plans d'affaires, ainsi que l'estimation des coûts de financement pour chaque alternative identifiée.
1. **Réalisation de l'étude de marché :**
* Soutenir la conduite d’une étude de marché approfondie dans les trois départements cibles afin d'identifier les besoins spécifiques des personnes handicapées et les opportunités économiques disponibles.
* Collecter des données sur les différents types de handicaps prévalents, les compétences et les capacités des personnes handicapées, ainsi que les ressources locales et les possibilités d'emploi.
1. **Élaboration des plans d'affaires :**
* Collaborer avec ISMA, ASB et OCONFOR dans le processus de développement des plans d'affaires détaillés pour chaque alternative socio-économique identifiée, en tenant compte des résultats de l'étude de marché et des besoins des personnes handicapées.
* Fournir du support technique afin de s’assurer que les plans d'affaires sont clairs, réalistes et adaptés aux contextes locaux, en intégrant des stratégies de gestion des risques et de durabilité financière.
1. **Définition des critères de sélection des participants :**
* Participer dans le processus de définir des critères de sélection rigoureux pour les participants au programme, en tenant compte des recommandations des partenaires locaux et des parties prenantes.
* Assurer que les critères de sélection garantissent une représentation équitable des personnes handicapées dans toutes leurs diversités, en tenant compte des différents types de handicaps et des niveaux de vulnérabilité.
* Participer au processus de sélection des bénéficiaires
* Veiller à ce que le processus de sélection soit transparent, inclusif et équitable, en tenant compte des recommandations des partenaires locaux et des experts en handicap.
1. **Identification définitive des alternatives socio-économiques :**
* Participer le processus de sélection des trois alternatives socio-économiques, c’est-à-dire une alternative socio-économique par département pour la mise en œuvre des séances de formation, en tenant compte des résultats de l'étude de marché et des besoins des bénéficiaires potentiels.
1. **Conception du matériel didactique :**
* Concevoir le matériel didactique nécessaire pour la partie théorique de la formation des 20 personnes handicapées par département, en collaboration avec les formateurs et les partenaires locaux.
* Veiller à ce que le matériel didactique soit adapté aux besoins des participants et qu'il soit présenté de manière claire et accessible.
1. **Identification des mesures d'accompagnement pratiques :**
* Identifier les mesures d'accompagnement pratiques nécessaires pour la partie pratique de la formation, en fonction des alternatives socio-économiques choisies par département.
* Évaluer les besoins en équipements coûteux et proposer des solutions appropriées pour soutenir la mise en œuvre des initiatives socio-économiques.
1. **Réalisation des formations théoriques et pratiques :**
* Organiser et animer les séances de formation (théorie et pratique) pour 20 personnes handicapées dans chaque département sélectionné, en suivant un processus clair, inclusif et participatif.
* Assurer que les formations sont adaptées aux besoins des participants et qu'elles favorisent une participation active et un apprentissage significatif.
1. **Préparation des dossiers de financement :**
* Monter des dossiers complets pour chaque alternative socio-économique, en mettant en évidence leur viabilité et leur potentiel de succès.
* Participer à la présentation les dossiers aux institutions de financement potentielles pour faciliter l'obtention des ressources financières nécessaires.
1. **Production des rapports techniques :**
* Produire des rapports techniques détaillés à la fin de chaque mois de consultation, en rendant compte des activités réalisées, des résultats obtenus et des défis rencontrés.
* Assurer que les rapports sont précis, complets et conformes aux exigences du programme U3M1 et des partenaires impliqués.

**Principaux livrables**

|  |  |
| --- | --- |
| **No**  | **Nom Livrables** |
| **1** | Note méthodologique sur l’identification des critères de sélection |
| **2** | Termes de références pour la conduite de l’étude de marché |
| **3** | Conduite de l’étude de marché  |
| **4** | Soumission du rapport préliminaire de l’étude de marché  |
| **5** | Sélection des trois alternatives socio-économiques et identification des mesures de soutien pour la partie 2 de la formation |
| **6** | Soumission du rapport technique sur le processus de sélection des personnes en situation d’handicap lors les ateliers  |
| **7** | Soumission du rapport final de l’étude de marché |
| **8** | Développement des trois plans d’affaires suites aux alternatives socio-économiques sélectionnées  |
| **9** | Développement des matériels didactiques pour les partie théoriques et pratiques de la formation  |
| **10** | Préparations de trois dossiers pour demande de financement auprès des institutions externes |
| **11** | Soumission du rapport final sur le la réalisation des formations dans les départements (3)  |
| **12** | Soumission du rapport final de la consultation 15 jours avant la fin du contrat |

**Rôles et responsabilités du consultant**

Le consultant s’engage dans l’exécution de la mission en collaboration avec les partenaires du projet (ISMA, OCONFOR, ASB) et les trois formateurs qui seront recruter pour faciliter les séances de formation dans le cadre de cette unité de mesure. En collaboration il devra :

1. Contribuer à la planification et à l'organisation des ateliers dans les trois départements cibles
2. Réaliser une analyse approfondie des besoins des personnes handicapées dans les départements concernés pour identifier les alternatives socio-économiques adaptées.
3. Participer dans le processus de sélection des alternatives en fonction des résultats de l'étude de marché et des besoins des bénéficiaires.
4. Réaliser des formations
5. Produire des rapports techniques mensuels pour rendre compte des activités réalisées et des résultats obtenus.
6. Assurer que les rapports sont précis, complets et conformes aux exigences du programme
7. Contribuer à la recherche des institutions de financement potentielles pour soutenir les initiatives socio-économiques identifiées
8. Participer à la planification des rencontres avec ces institutions et assurer leur suivi

**Responsabilités de ISMA et ASB**

1. ISMA s’engage répondre à tous les besoins de financement des activités planifiées dans le cadre de cette consultation et tout le

Support technique nécessaire pour la réalisation des activités

1. ASB supervisera le processus du début à la fin pour s’assurer que les activités se déroulent comme prévu
2. ASB fournira un support technique continu tout au long du processus pour s’assurer que la qualité des résultats soit prise en compte
3. ASB et ISMA participeront à tous les niveaux des activités pour faciliter une meilleure implémentation
4. ISMA et ASB et participeront dans le processus d’écriture de tous les documents produits par le consultant et les valideront avant d’être mis en application ou considérés comme documents finaux.

**Indicateurs à prendre en compte dans le cadre de cette consultation**

* Nombre de participants formés dans chaque département.
* Taux d'insertion professionnelle des participants après la formation.
* Niveau de satisfaction des participants à la fin de la formation.
* Nombre d'alternatives socio-économiques identifiées et choisies par département.
* Taux de participation aux ateliers organisés.
* Niveau de financement obtenu

**Qualifications et compétences**

1. De façon générale, le consultant doit avoir au moins 5 ans d’expérience dans la conception et la prestation de formations, en particulier dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise
2. Le consultant doit pouvoir prouver une formation universitaire dans les domaines suivant : économie, gestion de projet, éducation et formation professionnels, sciences du développement, développement communautaire, développement international et tout autre domaine approprié
3. Le dossier d’un consultant avec une formation spécifique sur le handicap, qu'elle soit sous forme de diplôme ou de certifications sera prise en considération. Il devra aussi présenter au moins une expérience spécifique dans le développement et la mise en œuvre de programmes visant à autonomiser économiquement les personnes handicapées
4. CV, lettre d’intérêt, copie d’une pièce d’identité valide, une liste de trois (3) références professionnelles et les copies des diplômes /certificats déclarés dans son CV.

**Procedures d’applications**

1. Les personnes intéressées, qualifiées et expérimentées, doivent soumettre un dossier de manifestation d’intérêt au plus tard le 31 mai 2024 aux adresses électroniques suivantes : asb.office.haiti@gmail.com et ndarbouze.isma@gmail.com info.isma509@gmail.com

**Documents à soumettre :**

1. CV, lettre d’intérêt, copie d’une pièce d’identité valide, une liste de trois (3) références professionnelles et les copies des diplômes /certificats déclarés dans son CV.
2. Un proposition technique détaillant la méthodologie proposée et les ressources nécessaires pour mener à bien cette consultation ;
3. Liste des consultations similaires avec les titres de la consultation, une description des consultation similaires. Références (Institutions et personnes de contact) pour chaque consultation